



# NEWSLETTER

Veillez à la croissance de votre activité **HEBDO**



## DANS CE NUMÉRO

FACTURATION ÉLECTRONIQUE  
ENTRE ENTREPRISES

DÉPLOIEMENT DU SERVICE  
D'ACCOMPAGNEMENT FISCAL DES  
PME

DES INVESTISSEMENTS VERTS EN  
HAUSSE CHEZ LES TPE ET PME  
FRANÇAISES

PRÉVENTION DE L'USURE  
PROFESSIONNELLE

AU PREMIER TRIMESTRE 2023,  
L'EMPLOI SALARIÉ AUGMENTE DE  
0,3 %

Les ETI françaises anticipent un ralentissement de leur activité en 2023, révèle la 13e enquête annuelle de conjoncture auprès des ETI de BpiFrance, qui se penche sur la santé des entreprises en contexte inflationniste. Ces dernières sont en proie aux difficultés de recrutement, à la hausse des coûts de production et au tassement des carnets de commandes. Les secteurs de l'industrie et de la construction seraient plus touchés car globalement plus exposés à ces contraintes. De plus, elles anticipent une nette augmentation de leur facture énergétique.

Voici les points clés à retenir de l'étude :

### Activité.

Les ETI anticipent un ralentissement de leur activité en 2023, victimes de difficultés de recrutement, de la hausse des coûts de production et du tassement des carnets de commandes. L'industrie et la construction seraient plus touchées car globalement plus exposés à ces contraintes.

### Prix de l'énergie.

1 ETI sur 4 prévoit une multiplication par deux ou plus du prix de la facture énergétique, notamment en raison de la renégociation des contrats à prix fixe avec les fournisseurs d'énergie. Pour une majorité des ETI, ces hausses ne contraignent pas l'activité mais pourraient entamer leur compétitivité. En effet 44 % des ETI pensent répercuter les augmentations des coûts de l'électricité sur les prix de vente. Les secteurs de l'industrie et de la construction sont les plus concernés.



Voici les points clés à retenir de l'étude (suite) :

### Emploi.

Les perspectives de création d'emploi résistent. La dynamique serait proche de celle d'avant crise. Elle s'accompagne de difficultés de recrutement pour les trois quarts des ETI. Dans un contexte également marqué par l'inflation, la majorité des dirigeants (94 %) prévoit d'augmenter les salaires de leurs collaborateurs. 51 % prévoient une hausse supérieure à celle accordée en 2022. En moyenne, les salaires augmenteraient de 3,9 % dans les ETI.

### Résultats.

Dans ce contexte, les ETI anticipent une baisse de leurs marges nettes (45 % des ETI) et une trésorerie moins favorable (solde d'opinion à -7, soit 9 points sous sa moyenne de long terme). Afin d'atténuer le choc, 67 % des ETI envisagent d'augmenter leurs prix de vente en 2023, ce qui devrait peser sur leur compétitivité.

### Transition écologique.

L'indicateur prévisionnel relatif à l'investissement recule de 12 points par rapport à 2022, pour atteindre +18. Les investissements dédiés à la transition écologique et énergétique seraient un peu plus dynamiques que les investissements pris dans leur ensemble (leur poids dans les investissements totaux atteint 16 %, +2 points par rapport à 2022). 44 % des ETI investissent ou comptent investir pour réduire la facture énergétique.

### Développement.

Les projets de développement en France ou à l'étranger se maintiennent. 20 % d'ETI déclarent envisager de créer une filiale en 2023, une proportion stable par rapport à 2022. L'UE reste de loin la première zone d'implantation de filiales (70 % des projets d'implantation) mais la part à destination des pays d'Amérique du Nord et d'Asie est en nette hausse.

## Facturation électronique entre entreprises

Dans le cadre de l'obligation d'émettre et de recevoir des factures électroniques entre entreprises dès 2024, le décret n° 2023-377 du 16 mai 2023 précise comment sécuriser des factures électroniques, au moyen d'une signature électronique qualifiée ou d'un cachet électronique qualifié.

## Déploiement du service d'accompagnement fiscal des PME

La DGFIP annonce l'installation de son service d'accompagnement fiscal personnalisé des petites et moyennes entreprises dans 36 nouvelles directions départementales. Ce service a vocation à répondre aux problématiques fiscales spécifiques rencontrées par les PME, et à sécuriser les opérations économiques présentant pour elles des enjeux importants et des risques élevés.



## Des investissements verts en hausse chez les TPE et PME françaises

Dans un contexte de hausse des prix de l'énergie, les entreprises ont dans l'ensemble réduit leurs émissions de gaz à effet de serre en 2022, selon BpiFrance Le Lab. Une part de cette baisse pourrait être durable, la crise énergétique ayant joué un rôle d'accélérateur dans la mise en œuvre d'actions en faveur de la transition écologique et énergétique. Du côté des entreprises, il ressort également que les investissements « verts » ont augmenté, notamment chez les TPE-PME. Mi-2022, 47 % des TPE-PME envisageaient d'accroître leurs investissements destinés à la transition à horizon 5 ans, 20 % comptaient les accroître sensiblement. En revanche, 27 % ne pensaient pas les augmenter et 26 % étaient indécis.

## Prévention de l'usure professionnelle

La loi n° 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 instaure un nouveau dispositif de prévention de l'usure professionnelle. Son article 17 crée un fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnelle (FIPU) auprès de la commission des accidents du travail et des maladies professionnelles (CAT-MP). Ce fonds doté d'un milliard d'euros sur cinq ans a pour mission de participer au financement des actions de prévention, de sensibilisation, de formation et de reconversion au bénéfice des salariés particulièrement exposés aux facteurs de risques ergonomiques (ports de charges lourdes, postures pénibles, vibrations mécaniques).

## Au premier trimestre 2023, l'emploi salarié augmente de 0,3 %

Au 1er trimestre 2023, l'emploi salarié augmente de +0,3 %, après +0,2 % au trimestre précédent, selon l'Insee. Il est en hausse pour le 9e trimestre consécutif. Au 1er trimestre 2023, l'emploi salarié se situe nettement au-dessus de son niveau d'un an auparavant (+1,3 %) et dépasse de 4,9 % son niveau d'avant la crise sanitaire, fin 2019.

### AVEZ-VOUS VU

#### CES INFOS ?

- La feuille de route pour l'emploi des saisonniers du tourisme signée début juin pour les trois années 2023-2025 engage une mobilisation du service public de l'emploi en lien étroit avec les branches du tourisme. Elle porte 15 engagements pour : Mieux accueillir, orienter et accompagner vers l'emploi les travailleurs saisonniers ; aider les entreprises à recruter et former leurs salariés afin de les fidéliser ; développer l'offre de logements temporaires ; et susciter une offre d'emplois adaptés pendant les périodes d'intersaison.
- « Lycée professionnel - acteurs économiques » : les bureaux des entreprises recrutent leurs responsables. Dès septembre 2023, dans le cadre de la réforme des lycées professionnels, un bureau des entreprises sera ouvert dans chaque lycée professionnel et lycée polyvalent proposant une section d'enseignement professionnel, public et privés sous contrat. Ce bureau mettra en place et animera dans chaque lycée les partenariats avec les acteurs économiques de son territoire ; fera vivre la relation lycée-entreprise dans les parcours de formation des jeunes ; visera à leur ouvrir un réseau professionnel et des perspectives d'insertion réussie.

